

leur accorder? De la sympathie? Ce n'est pas ce qu'ils veulent. Pourquoi ne donne-t-il pas l'ordre? Craint-il de froisser quelqu'un? Il sait que c'est ce qu'il faut faire. Il leur a dit qu'il le savait. Il leur a dit: «Je suis de tout cœur avec vous mais repassez demain.»

Permettez-moi de continuer ma lecture:

M. Peters: «Mon cœur est avec vous jusqu'à la dernière goutte de votre sang.»

Le très hon. M. Diefenbaker: Je lis:

Les contingents de livraison sont presque inexistant; les éleveurs régionaux sont comblés; en désespoir de cause, les cultivateurs vendent du blé de bonne qualité, d'après les comptes rendus, pour 30c. le boisseau, et de l'orge pour 20c. Dans les magasins de la région, le commerce a ralenti au point d'être à peine existant. Bien des marchands ont fait faillite et c'est une perspective qui en attend bien d'autres d'ici quelques mois.

On nous parle des initiatives que va prendre le gouvernement. La loi sur les céréales va être adaptée à la conjoncture. Monsieur l'Orateur, le ministre représente la Saskatchewan et aussi l'Alberta pour ce qui est de cette affaire, mais à l'extérieur de la Chambre le député d'Assiniboia (M. Douglas) se fait le protagoniste de l'action contre le gouvernement. Qu'il fasse donc connaître aujourd'hui son opinion. Qu'il répète donc exactement au gouvernement les propos qu'il tient à l'extérieur de la Chambre.

M. Douglas (Assiniboia): Voulez-vous parler de ce que j'ai dit à la Chambre l'autre jour?

M. l'Orateur: A l'ordre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je n'ai pas entendu le député parler...

M. Douglas (Assiniboia): Où diable étiez-vous donc?

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Peters: Ça ne vous plaît pas cela, Douglas. Vous ne pouvez pas supporter cela.

M. Douglas (Assiniboia): Où diable étiez-vous donc?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je rappelle aux représentants qu'un seul député a la parole. C'est le député de Prince Albert qui a droit de parole actuellement.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est quand le député d'Assiniboia est assis qu'il est le plus utile au débat.

Je poursuis la lecture de l'éditorial où l'on dit:

Voici ce qui nous inquiète: le revenu agricole est si bas actuellement que si le gouvernement ne recourt pas immédiatement à des méthodes judiciaires et efficaces, nous courons au désastre. Nous pouvons supposer que la déclaration de

M. Trudeau, sur la politique agricole, était conforme à sa conception d'une «société juste». Dans ce cas, on peut difficilement blâmer les agriculteurs d'avoir perdu toute illusion.

Voilà ce qu'on pense dans l'Ouest canadien. Le gouvernement ne pourrait faire élire un seul député dans les provinces des Prairies actuellement, en supposant qu'il y ait des élections, et je dis cela à l'intention également du ministre de l'Agriculture, qui ne l'a emporté que par 400 voix la dernière fois. Le gouvernement sait tout cela et pourtant, il refuse d'agir.

Voici ce que la *Free Press* de Winnipeg déclare:

Les problèmes du cultivateur canadien sont généralement attribués, aujourd'hui, à la faiblesse du marché du blé. Sans doute est-ce là le problème numéro 1, mais ce n'est certainement pas le seul. C'est toute l'économie agricole qui se porte mal et les mesures du gouvernement, non plus que les conseils des experts, ne l'ont guère améliorée.

Le cultivateur restait sans directive, et je me permets de reprendre textuellement les mots: «...il n'a reçu aucune directive à cet égard.» Il s'agit ici de ce qu'il devrait ou ne devrait pas produire ou des changements qu'il devrait apporter.

Il a continué à produire du blé de haute qualité et, il n'y a pas deux ans, on lui recommandait encore d'augmenter sa production.

La suite est dans la même veine. Si le marché laitier de l'Ouest du Canada s'est effondré, c'est de la faute du gouvernement et des rafistolages du ministre de l'Agriculture. Voici ce qu'en dit l'article à ce sujet:

La production laitière elle-même a ses problèmes. A l'époque où le Canada avait un énorme excédent de beurre, les fermiers furent pressés de réduire la production de lait destinée aux besoins de la fabrication. Les fermiers de l'Ouest obtempérèrent mais non ceux de l'Est. Maintenant que les quotas fixes sont à l'ordre du jour, tous les quotas importants sont localisés dans l'Est du Canada; les Prairies, ligotées dans une camisole de force, n'ont même plus l'autorisation de produire du beurre en suffisance pour les Prairies.

N'ont plus l'autorisation de produire du beurre en suffisance! On ne pourra pas reprocher à ce journal, le *Free Press* de Winnipeg, l'hérésie du conservatisme.

Chaque année on est forcé, au Manitoba, d'importer des millions de livres de beurre du Québec—beurre dont le consommateur de l'Ouest doit aider à payer les subventions et les frais de transport. Dans l'entre-temps, incapable d'obtenir des contingents, des milliers de producteurs de lait et de crème des Prairies sont forcés de se retirer des affaires chaque année.

C'est bien vrai. Et que fait le gouvernement? De fait le ministre dit, «C'est la règle et nous ne pouvons la changer.» Mais il peut le faire; alors pourquoi ne le fait-il pas?